

Les hôpitaux de l'agglomération de Toulon au cours du premier conflit mondial

Jacques Le Vot (Bx 63)

Toulon et son agglomération ont, en ce début de conflit, deux particularités, toutes deux liées à sa géographie : la ville est éloignée de la bataille des frontières qui se déroule dans le Nord et l'Est dont elle guette avidement les nouvelles, mais Toulon est aussi un port militaire qui entre dans le conflit. Il devient un camp retranché, organise les opérations navales dans la Méditerranée et les soutient en se préparant à recevoir les blessés des batailles métropolitaines et du lointain front d'Orient.

Les hôpitaux d'avant la guerre

Le grand Toulon, qui relève de ce qui est devenu TPM de nos jours, dispose d'un certain nombre d'infrastructures hospitalières permanentes. Chaque ville, Toulon, La Seyne, Hyères possède un hôpital hospice.

Celui de Toulon est l'Hôtel Dieu ou hôpital Chalucet, établi à deux pas de la gare au dessus du jardin de la ville. Il a été, à la fin du XIX^e

siècle, modernisé par l'installation de l'électricité, du chauffage, par la création de sanitaires et l'installation d'un véritable bloc opératoire. Son chirurgien en chef est le docteur Daspres (2), bien connu des Toulonnais. On doit aussi considérer les hôpitaux des cités proches dont celui de La-Seyne-sur-Mer qui comporte 110 lits et l'hôpital de Hyères, Hôtel Dieu de 107 lits. Tous ces hôpitaux disposent d'un personnel médical, à temps partiel, et d'un personnel paramédical, à temps complet.



Hôpital Chalucet, Toulon. Porte d'entrée (DR).



Hôpital hospice d'Hyères (DR).



Hôpital maritime de Saint-Mandrier (DR).



Hôpital maritime Sainte-Anne à Toulon (DR).

Les hôpitaux de Toulon et de son agglomération avant le conflit (1).

(1) Société des amis du vieux Toulon.

(2) Il a succédé au docteur Carence, lui aussi très connu.



Hôpital complémentaire n° 8. Orphelinat de la Providence, route de La Valette, établissement religieux transformé en hôpital. 165 lits (6) (DR).

De nombreuses cliniques sont établies dans ces villes. À Toulon, le très connu et estimé Professeur Fontan, l'homme de la première suture cardiaque, dispose d'une clinique chirurgicale à Saint-Roch d'une douzaine de lits. Elle reçoit une clientèle bourgeoise et des cas graves. Le docteur Malartic, brillant chirurgien, a également une clinique chirurgicale ainsi que les docteurs Manoël, Bertholet, Daspres (3). Il existe également un dispensaire de l'Associations des Dames Françaises (ADF) de la Croix-Rouge française (CRF), avec un bloc opératoire et des lits d'hospitalisation. La ville de Hyères comporte de multiples établissements de santé dépendant d'initiatives privées comme l'hôpital Renée Sabran à Giens, servi par 2 médecins, 1 pharmacien, 18 sœurs hospitalières et 14 infirmières auxiliaires. Il peut accepter 200 blessés ou malades militaires.

À Toulon, la Marine entretient deux hôpitaux. L'hôpital Sainte-Anne, inauguré en 1910, pavillonnaire, moderne, peut recevoir dans son état du début de la guerre, 850 blessés ou malades. Il dispose d'un bloc opératoire moderne pour l'époque, d'un service d'électricité médicale et de radiologie, d'une balnéothérapie. Sa disposition pavillonnaire est adaptée à l'isolement des fiévreux et contagieux. L'hôpital de Saint-Mandrier, plus ancien, peut, lui en accueillir 1 320. En fait, on assiste à une certaine spécialisation entre les deux hôpitaux (4). à Saint-Mandrier, les fiévreux, paludéens, contagieux des corps de troupe, à Sainte-Anne les urgences, les spécialités notamment l'otorhinolaryngologie

confondue d'ailleurs avec l'ophtalmologie, les soins dentaires, la radiologie et l'accueil des officiers. Le directeur du Service de Santé de la Marine, sous l'égide du Préfet maritime, a autorité sur ces hôpitaux. Il n'y a pas d'établissement militaire de l'Armée de Terre, de la « Guerre », comme on disait alors, à Toulon et dans les villes voisines. L'agglomération et ses unités militaires, alors nombreuses, 112^e Régiment d'infanterie, unités coloniales, dépend de la XV^e Région militaire, dont le siège est à Marseille. Au début de la guerre, Toulon a été classé camp retranché sous l'autorité de l'amiral, Préfet maritime, qui a haute main de fait sur l'organisation médicale (5).

Hôpitaux du temps de guerre

Une instruction du ministère de la Guerre du 5 mai 1902 établissait qu'un certain nombre d'écoles primaires élémentaires, primaires supérieures devaient être transformées en hôpitaux temporaires en cas de conflit. Fin août 1914, il devient urgent d'appliquer ces dispositions et de créer ces structures qui vont porter le nom d'Hôpitaux Temporaires (HT) bientôt dénommées Hôpitaux Complémentaires (HC) gérés par le Service de Santé Militaire (SSM).

Ils sont situés hors de la zone des armées, à l'intérieur du pays. À Toulon, la Marine prendra d'ailleurs en charge administrative-ment et par ses personnels ces établissements, en accord avec la « Guerre ».

D'autres formations, désignées différemment selon leur mode de gestion, ont été constituées : les Hôpitaux Auxiliaires (HA), gérés par les Sociétés d'assistance ; et les Hôpitaux Bénévoles (HB), dépendant de l'initiative de particuliers philanthropes, d'associations, de communautés, de collectivités locales. Le rôle de la Croix-Rouge Française (CRF) et de ses 3 sociétés constitutives, la Société française de Secours aux Blessés Militaires (SSBM) créée en 1864, l'Union des Femmes de France (UFF) créée en 1879, l'Association des Dames Françaises (ADF) créée en 1881, a été déterminant.

Comment ces dispositions se traduisent-elles dans le Var et plus particulièrement dans l'agglomération de Toulon ?

Dès le début du conflit des instructions partent du ministère de la Guerre vers les directeurs de régions militaires. 7 000 lits supplémentaires sont à trouver dans la XV^e Région militaire (Sud-Est) dont 1 000 pour Toulon et Hyères. Le 20 septembre 1914, une note circulaire enjoint la création d'une capacité de 100 lits d'accueil pour une municipalité de 5 000 habitants, portée à 300 lits pour 10 000 habitants et 500 lits pour une ville de 10 000 à 15 000 habitants. L'instruction est pressante. La réponse est attendue sous 8 jours. La question du personnel se pose aussi. La circulaire préconise des recrutements dont les candidatures devront être examinées par la Guerre. On favorisera celle des retraités, des exemptés, des anciens militaires sans exclure des candidatures d'étrangers à condition de leur approbation par le Ministère. Ainsi à Toulon, On transforme en hôpital, après travaux, le lycée, boulevard de Strasbourg, l'école Rouvière, l'école des filles boulevard de Tessé, l'école des Maristes à La Seyne, l'école primaire supérieure de Bandol. Ces établissements ont reçu une numérotation particulière (7).

La complexité s'accroît quand on sait qu'il faut ajouter à cette organisation l'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM). Il s'agit d'une association placée sous l'égide du ministère de la Guerre qui complète l'action propre du Service de Santé et celle des sociétés d'assistance (8) au bénéfice des blessés et des convalescents. Ses buts en sont clairement annoncés : rendre à l'Armée ses soldats au plus vite mais aussi offrir un séjour agréable à ces convalescents avec une nourriture saine et variée, désencombrer les hôpitaux dépôts et enfin rééduquer les mutilés. À Toulon et dans sa région les financements proviennent des cinémas et théâtres, du personnel de l'Octroi, des membres du Corps

(3) Source : indicateur du Var années 1900 à 1914.

(4) Ordres Premar n° 1 341 du 23.11.1912, 17.12.13, 6.07.15 puis n° 1 176 du 20.10.15.

(5) Décret du 02 Août 1914. Loi du 05 août 1914 instituant l'état de siège.

(6) Source : Société des amis du vieux Toulon.

(7) Les travaux de Jean Riotte nous permettent de comprendre la dénomination des Hôpitaux Bénévoles (HB) qui se faisait selon la région militaire avec un numéro suivi de « bis » selon la société concernée. Ainsi : SSBM : n° 1 à 100 ; au-delà n° dans la série des 300 ; UFF : n° 101 à 200 ; au-delà n° dans la série des 400 ; ADF : n° 201 à 300 ; au-delà n° dans la série des 500.

(8) Livre d'or de l'ACM pour la XV^e Région militaire. Lettre du ministre à la date du 11 septembre 1914.



Villa Krantz, ancien chemin de La Valette.



Établissement n° 127 de l'aide aux convalescents militaires-ACM (9) (DR).

enseignant primaire, des membres du cercle des instituteurs, des professeurs de l'École Rouvière, des membres du cercle de la Méditerranée et de quelques philanthropes, dont la baronne Van den Berg qui réside à Toulon, ou Mme Lind of Hageby qui fera construire le sanatorium de Carqueiranne. L'association dispose dans l'agglomération de Toulon de petits établissements (de 20 à 30 lits) dans de belles villas. On les trouve au Mourillon, à la villa des Fleurs ou encore à Claret et à Saint-Roch ou dans les localités voisines. En fait, c'est le Var tout entier qui se couvre de structures hospitalières où les personnels et les convalescents se font photographier ensemble. Il en va ainsi à l'asile Krantz, ancien chemin de La Valette, bastide bourgeoise, construite sur le flanc valettois du Faron qui bénéficie du parrainage flatteur du poète local François Fabié.

Ajoutons qu'il existe des dépôts d'« éclopés » qui rassemblent des soldats guéris, en instance de rejoindre leurs Corps et de retourner au front, ou à l'inverse d'être présentés en commission de réforme. Ainsi la toute récente caserne Vassoigne à Hyères qui pouvait accueillir 380 blessés ressortissant de cette catégorie particulière des « éclopés ». L'île de Porquerolles a accueilli un tel dépôt fin 1914 et la caserne Grignan également.

L'arrivée des blessés

Les premiers combats d'août et septembre 1914, la bataille des frontières, la retraite, la bataille de la Marne entraînent un nombre considérables de tués et de blessés. Alain Larcan et Jean Jacques Ferrandis citent le chiffre de 798 833 blessés français et des troupes d'Afrique et 322 672 malades entre le

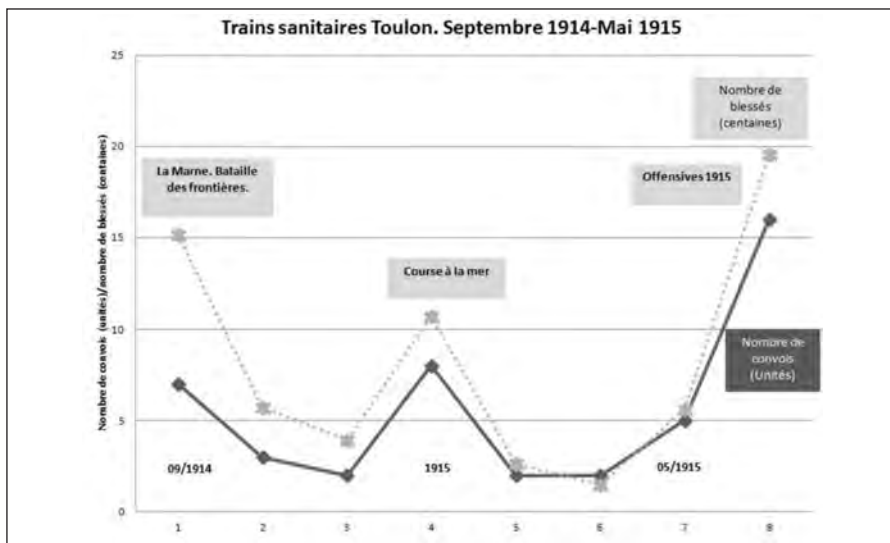
2 août 1914 et le 31 décembre de la même année (10). Les blessés au combat sont pris en charge par les brancardiers sur le terrain, amenés au poste de secours, pansés et évacués dans la zone des armées vers les Hôpitaux d'Origine des Étapes (HOE). À partir de là, ils sont évacués, du moins en ce début de guerre, vers les hôpitaux de l'intérieur hors de la zone des armées en application de la doctrine médicale officielle (11).

Les chemins de fer reçoivent cette mission d'évacuation des blessés et malades du front. Ils doivent commencer à remplir « la France par le fond ». On sait que ces évacuations, certaines précipitées et dérogeant à la logique médicale, ont été critiquées (12). La XV^e Région militaire et les hôpitaux de l'agglomération de Toulon reçurent un grand nombre de blessés par des convois ferroviaires de la ligne

PLM. Entre le 1^{er} septembre 1914 et le 15 mai 1915, ce sont 47 convois et plus de 7 300 malades et blessés qui sont arrivés dans l'agglomération de Toulon (13).

Les arrivées sont annoncées par télégramme. Ainsi le 2 septembre 1914, le Préfet du Var, depuis Draguignan, adresse un télégramme au sous-préfet de Toulon lui annonçant un convoi de 450 blessés en provenance des hôpitaux de la Seine et à répartir dans diverses localités du Var dont 162 dans la région de Toulon (14).

Les arrivées se font la nuit, le plus souvent en gare extérieure, dite gare de Nice, à Toulon, après des arrêts multiples à Bandol et La Seyne notamment pour déposer des blessés. Les convois peuvent comporter jusqu'à 40 wagons. Celui du 10 septembre, arrivé peu avant minuit, comporte 361 blessés du XX^e Corps



Nombre de trains sanitaires reçus à Toulon de septembre 1914 à mai 1915 et nombre de malades et blessés reçus chaque mois.

(9) Sources : Société des amis du vieux Toulon. Dessin de la collection particulière de Mme Isabelle Mouttet.

(10) Larcan A., Ferrandis J.-J. *Le Service de Santé aux Armées pendant la Première Guerre mondiale*. Éditions LBM. 2008.

(11) Larcan A., Ferrandis J.-J. *Le Service de Santé aux Armées pendant la Première Guerre mondiale*. Éditions LBM. 2008.

(12) Maurice Barres entre autres.

(13) Source : *Petit Var*.

(14) G. Falconet. *Guerre 14-18. Hôpitaux varois. Revue trimestrielle du club cartophile toulonnais*.



Installations ferroviaires de Toulon, côté Nice en 1914. (Source Société des amis du vieux Toulon) (DR).



Emplacement de la gare de Nice, en face de l'usine à gaz (Source : Cadastre de Toulon, archives municipales de Toulon) (DR).



Tramway de la ville de Toulon transformé en ambulance avec casiers porte-brancards. (DR) (15).

en provenance de Nancy. Le gouverneur militaire et préfet maritime, le sous-préfet, le médecin chef de la place, un personnel nombreux, des bénévoles, des *boys-scouts*, se sont déplacés pour accueillir et réconforter ces victimes des premiers combats. Plus de 20 voitures ambulances, autos, camions sont nécessaires pour transporter ces soldats vers les établissements d'accueil, sans compter le transport de rade *Keraudren* et de nombreuses chaloupes pour rejoindre Saint-Mandrier ainsi que des *tramways-ambulances* (16).

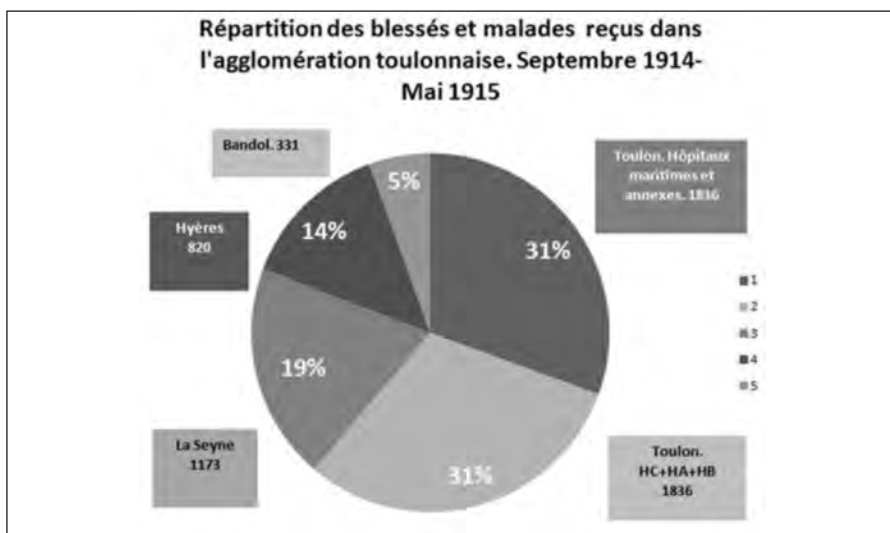
On recommence le matin à 5 h par un nouveau train de 480 blessés. L'étude de la destination de ces blessés arrivés par voie ferrée montre l'importance du camp retranché de Toulon et de ses hôpitaux (Plus de 60 % des blessés), de La Seyne (19 %) et dans une moindre mesure de Hyères (14 %) et de Bandol (5 %).

Nous avons parlé de la particularité maritime de Toulon. Il ne faut pas oublier en effet que la guerre se développe aussi en Orient, et les navires hôpitaux débarquent à Toulon leurs blessés, qui sont dirigés vers les différents hôpitaux de l'agglomération.

Présentation et fonctionnement des hôpitaux du temps de guerre

On peut donner une liste exhaustive de tous ces établissements du camp retranché et de l'agglomération de Toulon (Annexes 1-2-3). Ce travail a été accompli par F. Olier pour les différentes régions de France. On ne présentera que certains d'entre eux.

Dans l'enceinte même du camp retranché de Toulon, ce sont 14 hôpitaux qui fonctionnent pendant la guerre. Fin septembre 1914, ils hébergent 4 000 blessés ou malades (17), en décembre 5 600 (18). En 1917, les hôpitaux du camp retranché de Toulon et de Hyères recevront pratiquement 50 000 blessés dont 14 000 écopés. à Toulon, on retrouve l'hôpital civil, rebaptisé hôpital bénévole n° 121 bis, les deux hôpitaux maritimes avec leurs annexes A (externat Saint-Joseph) et B (École des mécaniciens au port marchand) et un hôpital dépôt de convalescents n° 48 soit environ 2 100 lits. Les blessés proviennent dans un premier temps de la zone des armées



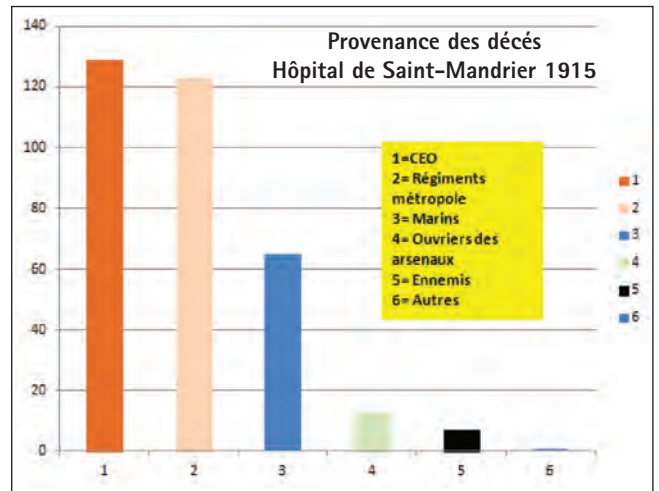
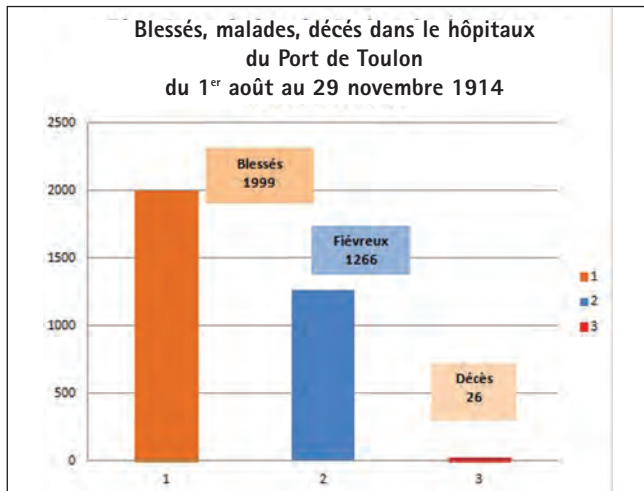
Répartition des blessés et malades reçus par convois ferroviaires entre septembre 1914 et mai 1915. Prépondérance des hôpitaux toulonnais.

(15) Source : Fond Deaussy. Archives municipales de Toulon.

(16) Ils seront en réalité mis en service plus tard.

(17) Source : « je dis tout » du 25 septembre 1914. n° 559.

(18) *Petit Var* du 30 décembre 1914.



Distribution respective des blessés et malades et nombre de décès dans les hôpitaux du port de Toulon du 1^{er} août 1914 au 29 novembre de la même année.

en France, puis du Corps Expéditionnaire d'Orient (CEO), amenés par les navires-hôpitaux. Ces hôpitaux reçoivent aussi des blessés serbes et des blessés allemands, prisonniers au début de la guerre (19), ces derniers dirigés sur Saint-Mandrier. La presse décrit les blessés à l'arrivée des convois ou dans les hôpitaux comme « pleins d'entrain » et « confiants pour l'avenir ». Elle fait mention de blessés à la tête, aux membres, rarement de blessés thoraciques ou abdominaux. Au début de la guerre, le choc des armées aux frontières et sur la Marne amène un fort contingent de blessés (87 % des 2 000 malades hospitalisés dans le camp retranché au 29 octobre 1914).

Par la suite, les statistiques de décès de l'hôpital de Saint-Mandrier et de l'hôpital maritime annexe B nous renseignent plus précisément sur l'évolution de l'hospitalisation.

Dans le premier établissement, ce sont les soldats des régiments métropolitains et du CEO qui occupent les lits, en proportion bien plus forte que les marins, les prisonniers malades, les ouvriers de l'arsenal. Ils meurent avant tout de pathologies médicales notamment de fièvres typhoïdes, de tuberculose, d'affections pulmonaires, de péritonites non traumatiques. Les traumatismes compliqués sont nettement moins représentés. Dans le second établissement, l'arrivée à compter de mai 1915 d'un fort contingent de soldats du CEO, outre les pathologies déjà signalées, fait apparaître un grand nombre de décès par paludisme. Les hôpitaux maritimes ont connu dans l'ensemble une intense activité nécessitant d'ailleurs pour l'hôpital Sainte Anne une extension par des « baraquas Adrian » placées devant la chefferie (21), zone que son aridité d'origine avait fait appeler Sahara par les toulonnais railleurs. Le personnel de ces hôpitaux est formé en partie de médecins réservistes

rappelés pour la durée du conflit, beaucoup étant d'anciens médecins de marine. En effet, les médecins d'active ont reçu des affectations de guerre soit sur les navires soit à l'Armée d'Orient. Les infirmiers sont les infirmiers de la Marine renforcés d'infirmières de la Croix-Rouge (8 pour Sainte-Anne).

Le directeur du Service de Santé de la région maritime a appelé l'attention du Préfet maritime, et au-delà du Ministre, sur l'insuffisance numérique de personnel infirmier. Des appels à candidature parmi les matelots sans spécialité, les élèves des écoles annexes, ont été lancés. 50 jeunes marins suivent début 1915 un cours de 3 mois avec stages hospitaliers pour recevoir leur diplôme de matelot infirmier breveté provisoire.

Pratiques médicales

Les commandes de matériel et de médicaments ainsi que les archives de médecine navale, les ordres du préfet maritime et du directeur du Service de Santé sont de bons témoins des pratiques médicales et chirurgicales de l'époque : désinfecter les plaies au permanganate ou à la teinture d'iode, panser ensuite les blessés, réduire les fractures, les opérer sous anesthésie au chloroforme ou anesthésie locale ou encore rachianesthésie, calmer la douleur par les opiacés, utiliser une pharmacopée simple tragiquement dépourvue d'antibiotiques face aux affections médicales infectieuses. Il existe des réflexions innovantes telles que la recherche de corps étrangers par méthode radiologique menée par le médecin de première classe Buffon, le Professeur Ozil, le médecin principal Rolland et des échanges avec les plus hautes sommités en la matière, tel le professeur Bergonié qui est venu présenter son électro-vibreux à Sainte-Anne et à Saint-Mandrier.



Infirmière de la Croix Rouge (20) en salle de soins. Hôpital auxiliaire n° 32. La Loubière (DR).

Par contre, il n'est pas fait mention de transfusion sanguine à Toulon au cours de la guerre. À partir de mai 1915, après le choc et l'afflux des premiers mois, il est temps de se préoccuper des mutilés. Des médecins hospitaliers du camp retranché de Toulon sont allés à Paris suivre un cours de mécano-thérapie. Des instructions ministérielles réglementent d'ailleurs la délivrance de prothèses.

Hébergement des patients

Il va quasiment de soi à cette époque que l'hébergement des patients se fasse en salle commune. Cependant, tous les hôpitaux n'ont pas le même équipement, mais ils sont tous dotés d'une salle de soins, servant de salle d'opération s'ils ne disposent pas d'une vraie.

(19) Les blessés allemands vont à Saint Mandrier où une salle leur est réservée (Salle n° 4).

(20) Société des amis du vieux Toulon. Cliché Marius Barr.

(21) Ordre n° 68 du médecin général, directeur du Service de Santé de la Marine à Toulon en date du 8 juillet 1914.



Installation radiologique dans un hôpital toulonnais. Tube à anode fixe semi protégé ; fils aériens (22) (DR).



Traitement orthopédique des blessés du membre inférieur (Dr Jules Regnault) (23) (DR).

À l'hôpital du Lycée, un équipement radiologique est installé grâce au docteur Barrois. Le docteur Aubert dirige cet hôpital complémentaire n° 6 du lycée de Toulon. Il a le statut de médecin chef de réserve. Il protestera d'ailleurs de ne pas être « activé » pour la durée de la guerre afin d'asseoir son autorité sur ses confrères d'active.

Les hôpitaux bénévoles reçoivent un personnel mixte, militaire et civil. Parmi ceux-ci, les hôpitaux gérés par la ville de Toulon n'ont fonctionné que plus tard, à compter d'avril 1915, au Pont-du-Las, à la Rivière-Neuve et à Saint-Roch, après appel d'offres pour la fourniture du matériel nécessaire à leur équipement, et déblocage des crédits correspondants. L'administration militaire a édicté les règles de fonctionnement de ces hôpitaux bénévoles qui doivent assurer à leurs frais le

logement, la nourriture, la solde, l'entretien des effets d'habillement des infirmiers mis à leur disposition. Et, point important à cette époque, « les infirmiers doivent recevoir à chaque repas 20 cl de vin ». Le commandant Loiseau, officier d'administration principal, commandant la section d'infirmiers militaires, a rappelé les conditions de fonctionnement des établissements 77 bis, 79 bis et 80 bis à Hyères : « à tarif fixe, ces hôpitaux doivent loger, nourrir les malades mais ils ne fournissent pas le personnel médical ou le personnel infirmier. Le service de Santé militaire prend en charge les soins médicaux ».

La vie dans ces établissements nous est connue par la presse, notamment l'hebdomadaire *Je dis tout* qui publie dans une rubrique intitulée *La glorieuse souffrance* de nombreux témoignages. Le style est convenu, laudatif.

Les hôpitaux municipaux de Toulon, tout juste mis en service et sous-occupés, font l'objet de commentaires particulièrement élogieux. Les médecins sont des « praticiens éclairés » et les infirmières attentionnées. Les blessés et malades sont heureux de leur sort et débordent de sentiments patriotiques. On fait d'ailleurs de gros efforts pour les divertir et on insiste sur la qualité de la nourriture servie. Il n'est pas sûr que ces descriptions soient conformes à la stricte réalité à l'exception de la quiétude ressentie par un blessé léger momentanément éloigné du front (25). Par ailleurs, la presse recense les personnalités hospitalisées comme le lieutenant Ivolsky, fils de l'ambassadeur de Russie, engagé volontaire dans l'Armée Française, blessé au talon, ou le général Van den Berg, blessé de la face, tous deux frappés au combat de Kum Kaleh ; ou encore le comte Ségur de Lamoignon.

La population civile bénéficie-t-elle de cet effort ? Pas vraiment. Elle reste par habitude économe d'avis médicaux, alors onéreux et d'hospitalisations, réservées aux accidentés et indigents, tandis que les cliniques ne reçoivent qu'une clientèle aisée. Fin 1914, le syndicat des médecins et chirurgiens du Var fait paraître dans la presse un avis signalant qu'il n'existe à Toulon que deux chirurgiens généralistes et un seul oculiste disponibles. En outre, le préfet maritime n'accorde que parcimonieusement des entrées dans ses hôpitaux à des patients non militaires. C'est dire le relatif dénuement sanitaire de la population.

En dehors du camp retranché, l'organisation s'est faite aussi. À La Seyne, entre l'hôpital complémentaire n° 4, de l'institution Sainte-Marie et l'hôpital civil, hôpital bénévole n° 144 bis, on dispose de 748 lits. À l'hôpital complémentaire n° 4, que dirige avec « un zèle éclairé » le docteur Laffont, succède l'hôpital russe Krestovosdvijensky destiné à traiter les blessés et malades russes ramenés d'Orient. Hyères concentre de nombreuses institutions hospitalières, l'hôpital mixte en premier lieu et de nombreux hôpitaux auxi-



Hôpital complémentaire n° 6. Toulon. Lycée. Salle d'opérations (24) (DR).

(22) Musée du Service de Santé des Armées au Val-de-Grâce.

(23) Journal « Var médical » Novembre 1925. Docteur Jules Regnault.

(24) Musée du Service de Santé des Armées au Val-de-Grâce.

(25) Voir Gabriel Chevallier. *La Peur*.

liaires ou bénévoles dont certains situés dans la presqu'île de Giens. Les plus connus est celui du Mont-des-Oiseaux. Il s'agit d'un sanatorium transformé en Hôpital auxiliaire n° 52, ouvert début janvier 1915 et qui comporte de 100 à 125 lits. Son médecin chef est le docteur Olivier de Paris. Il est géré par la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM). C'est un établissement apprécié des blessés. Il est d'ailleurs réservé aux officiers à compter d'octobre 1915 pour une durée de séjour d'environ un mois, éventuellement renouvelable (27). Il recevra l'hôpital bénévole n° 154 bis où le casino municipal est géré par la ville d'Hyères.

Les archives municipales nous donnent tous les détails concernant l'installation de cet hôpital de 167 lits. Il a tout d'abord été nécessaire de faire un état des lieux précis avec le propriétaire, la compagnie hôtelière de Marseille et de la Riviera, avant de prendre possession de l'établissement. Ensuite, passer l'émotion des premiers mois de guerre, une sorte de guérilla s'est allumée avec le ministère de la Guerre au sujet de l'allocation financière journalière accordée par malade ou blessé accueilli (2,50 F), jugée insuffisante par la municipalité qui voudrait la porter à 3,25 F, mais correcte par le Ministère qui rappelait aux édiles leur devoir patriotique. La ville proteste aussi pour l'arrivée de malades tuberculeux à l'hôpital du Casino, pour les frais d'entretien du personnel et se fait chaque fois rappeler à l'ordre, en dépit d'arguments assez fondés parfois, notamment sur le maintien en service alors que l'occupation était loin d'être complète (29). Rappelons qu'à Hyères les grands hôtels ont été réquisitionnés dont l'hôtel des Hespérides hôpital bénévole n° 79 bis de 60 lits, l'hôtel Beauséjour, hôpital bénévole n° 80 bis de 70 lits, puis San Salvador qui recevra des convalescents marocains autorisés par le préfet maritime à



Hôpital bénévole 161 bis Saint Jean du Var à Toulon. Le commandant Morrazinni, directeur, et sa fille posent au milieu des blessés (26) (DR).

célebrer leur culte et à manger selon le rite musulman. Là aussi, les inventaires ont été réalisés en présence du propriétaire.

Pour leur action au cours de la guerre de nombreux médecins toulonnais ainsi que des infirmières seront distingués. Ainsi le docteur Malartic, chirurgien en chef des hôpitaux civils qui recevra à la fin du conflit une lettre de félicitations ministérielle tandis que de nombreuses infirmières seront proposées pour la médaille des épidémies.

Que deviendront ces hôpitaux après la guerre ? Par décision ministérielle, ils seront désaffectés et remis à leur propriétaire en décembre 1918 à deux exceptions près : l'hôpital des Sablettes, d'ailleurs créé à la fin de la guerre, et celui du casino de Hyères au grand dam de la municipalité (30). Ne demeureront en fonction à la fin du conflit que ceux des hôpitaux qui existaient antérieurement.

Conclusion

Face aux énormes pertes humaines occasionnées par la première année de guerre, un effort d'équipement et d'accueil hospitalier a été demandé à l'ensemble du pays. L'agglomération de Toulon, instituée camp retranché, et les villes voisines ont donc équipé de nombreuses structures hospitalières, dites complémentaires, auxiliaires ou bénévoles, auxquelles s'ajoutaient les établissements de l'ACM et les dépôts d'éclipsés. À la fin de l'année 1914, le camp retranché de Toulon avec ses 14 hôpitaux accueillait 5 600 blessés dont la plupart venaient du territoire métropolitain mais aussi de l'Armée d'Orient et de l'Armée navale. Le quotidien de ces hôpitaux nous est connu grâce aux témoignages divers : archives officielles, presse, lettres et cartes postales. La quasi-totalité de ces structures ont été fermées à l'armistice.



L'hôpital bénévole du Casino n° 154 à Hyères (28) (DR).

(26) Société des amis du vieux Toulon. Cliché Marius Barr.

(27) Il a reçu en convalescence le général Gouraud « glorieux mutilé des Dardanelles ».

(28) Musée du Service de Santé des Armées au Val de Grâce (à partir des reportages photographiques demandés à l'époque par le Sous secrétaire à la Santé).

(29) Archives municipales de la ville de Hyères. 2H9-4-5.

(30) Ils hébergeront respectivement des malades tuberculeux et des grippés !